

**Procès-verbal de l'Assemblée générale  
extraordinaire et ordinaire  
13 juin 2020 en visioconférence**

Fédération Française du Sport Adapté  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 juillet 1971  
N° de dossier 71/956  
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 mai 1999

Le samedi 13 juin 2020, les membres de l'Assemblée générale de la Fédération Française du Sport Adapté, dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis en visioconférence sur convocation écrite du président en date du 19 mai 2020, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque personne présente apparaît sur le listing des connectés, au plus fort de la journée, nous avons comptabilisés 145 connections.

A l'ouverture de l'assemblée, le président Marc Truffaut remercie l'ensemble des participants qui se sont connectés.

Après ces quelques propos, le président Marc Truffaut ouvre la séance de cette assemblée générale extraordinaire et ordinaire et donne la parole au secrétaire général, Joël Renault.

Le secrétaire général donne lecture du programme de cette AG particulière en raison de la crise sanitaire due au COVID 19. Il indique que le vote par Internet interviendra entre 12 h 00 et 19 h 00, il sera géré par la société Sector qui nous accompagne depuis de très nombreuses années.

### **1. Assemblée générale extraordinaire**

Le secrétaire général indique les principaux changements apportés aux statuts. Il rappelle que nos statuts sont conformes au code du sport et à notre reconnaissance d'utilité publique. Il signale que ceux-ci étaient à la disposition des associations sur notre site Internet et chaque article (anciens et nouveaux) étaient mis en regard pour visualiser plus facilement les changements.

### **2. Présentation du PV de l'AG du 30 mars 2019 à Bourges et du PV de l'AGE du 13 mars 2020 à Paris**

Après une courte présentation, le secrétaire général indique que ces documents feront l'objet d'une des résolutions à voter en fin d'AG.

### 3. Rapport moral du président Marc Truffaut

C'est dans des conditions particulières que nous nous retrouvons ce jour pour notre assemblée générale. En effet une pandémie est passée par là et elle nous oblige à organiser notre assemblée générale exceptionnellement en visioconférence.

Bien que cette assemblée générale porte sur la saison précédente, il me semble important de prendre un temps pour faire un point sur la vie fédérale durant cette pandémie.

Depuis le mois de mars une collaboration active avec les présidents de ligue s'est mise en place, avec des visioconférences chaque semaine afin de les informer au mieux et ainsi leur permettre d'être des personnes ressources pour les comités départementaux et les clubs.

Cette proximité a permis aux acteurs de la fédération d'être réactif face à ce virus.

Je tiens ici à tous vous remercier pour la bienveillance que vous avez pu avoir afin d'accompagner au mieux les sportifs de la fédération, et je ne peux que me réjouir et vous féliciter pour l'ensemble des actions innovantes que vous avez pu mettre en place, que cela soit au niveau des clubs, des comités départementaux, des ligues ou des pôles France.

Alors que beaucoup s'inquiètent de la reprise au mois de septembre, je suis convaincu que le dynamisme dont vous avez fait preuve durant cette crise va nous permettre tous ensemble de retrouver la vitalité grandissante de notre fédération.

Le comité directeur national s'est réuni chaque semaine durant cette crise, ceci afin de prendre les mesures nécessaires mais également pour préparer un accompagnement à la reprise de tous.

C'est dans ce cadre, qu'il a été décidé de revoir complètement le budget prévisionnel de la fédération afin d'assurer une reprise dynamique de nos activités dès que possible.

Mais également en mettant en place un fond de soutien exceptionnel de 200 000 € afin d'aider l'ensemble du mouvement Sport Adapté à surmonter les éventuels surcoûts liés aux nouvelles mesures sanitaires.

Cet effort sans précédent a été possible grâce aux efforts de tous les secteurs de la fédération et je tiens ici à les remercier pour leur mobilisation.

Certains championnats de France ont été reportés en 2021 et certains ont pu être réorganisés sur la fin d'année 2020.

A ce titre et également afin de faciliter la reprise de chacun, il a été décidé de prolonger la validité de la licence 2019/2020 jusqu'au 31 octobre.

Nous sommes actuellement en négociation avec notre prestataire licence afin d'ouvrir au plus tôt la campagne des licences 2020 / 2021 afin de permettre aux pratiquants de prendre une licence dès le mois de juillet, ceci afin de participer aux activités d'été plus facilement et d'enchaîner sur la pratique annuelle sans surcoûts.

Ceux qui me connaissent bien savent au combien il est difficile pour moi d'être devant vous aujourd'hui simplement en visioconférence, sans aucune interaction, ni échange avec vous que vous soyez dirigeants, bénévoles, professionnels, partenaires ou sportifs de la fédération.

Je vous propose de vous installer confortablement dans votre siège, de vous relaxer un peu et pourquoi pas de vous servir un bon café (oui il est encore un peu tôt pour l'apéritif), et même si le secrétaire général développera notre rapport d'activité un peu plus tard, je vous propose de nous replonger tous ensemble sur un temps pas si lointain, que nous aspirons tous à retrouver au plus vite, celui de la saison 2019.

Vous savez,

- Ce temps où nous nous retrouvions durant la semaine fédérale ou autre séminaire afin d'échanger ensemble pour construire le futur de notre fédération.
- Ce temps où chacun d'entre nous s'activait afin de proposer une activité adaptée à chacun des 65 000 sportifs de la fédération.
- Ce temps, où les quelques 1300 clubs, CD ou ligues s'activaient durant toute l'année pour proposer plus de 3 500 rencontres sportives.

- Ce temps où nos programmes en activités motrices faisaient preuve d'ingéniosité pour innover sans cesse et ainsi proposer de nouvelles activités adaptées au plus grand nombre.
- Ce temps où nous prenions soin de tous, avec le développement de notre programme bouger avec le sport adapté.
- Ce temps où notre commission sport adapté jeune continuait à rajeunir notre fédération, en bousculant nos habitudes afin de coller aux mieux aux envies des plus jeunes.
- Ce temps, où plutôt ces temps d'échanges avec nos partenaires institutionnels, comme le ministère des sports, l'agence nationale du sport, le CNOSF, le CPSF, la CNSA, ou bien nos partenaires privés et notamment Malakoff Humanis, la FDJ, les Mousquetaires et la Société Générale.

Des partenaires fidèles toujours à l'écoute de nos besoins et qui nous apportent un soutien dans l'ensemble de nos actions, qu'ils en soient chaleureusement remerciés ici.

- Ce temps où nous prenions plaisir à voir les sportifs se préparer et se dépasser afin de briller sur l'un de nos 27 championnats de France du sport adapté.
- Ce temps où avec passion, nous échangeons et travaillions aux côtés des salariés de la fédération, et de la direction technique nationale ces professionnels qui s'impliquent chaque jour pour répondre au mieux aux sportifs, aux dirigeants et aux bénévoles.
- Ce temps où nous étions admiratifs devant les sportifs de haut niveau, nos champions que nous avons suivis à l'autre bout du monde, en Australie, et que nous avons vu briller et porter haut les couleurs de la France durant les derniers Global Games.

Ces champions, qu'ils soient déficients intellectuels, trisomiques, ou autistes nous ont fait rêver, nous ont inspiré, nous ont montré ce qu'est le courage et nous ont fascinés par leur détermination.

Courage, détermination, inspiration, diversité, ces valeurs qui caractérisent les sportifs du sport adapté ne sont ni plus ni moins que les valeurs du mouvement paralympique, mouvement où nous avons toute notre place et quelle joie de voir en 2019, Lucas Créange et Gloria Agblemagnon réussir les critères de qualifications pour les jeux de Tokyo et ainsi offrir à notre fédération une visibilité durant cet événement planétaire.

Alors même si aujourd'hui ces temps nous paraissent lointains, et même si nous sommes nombreux à nous dire que l'après sera différent, il ne tient qu'à nous à l'aube des 50 ans de notre fédération de faire en sorte que toutes ces émotions partagées, que toutes ces satisfactions, redeviennent notre quotidien.

Alors, même si je sais que certains d'entre vous seront déjà très actifs dès le mois de juillet, je vous donne rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison sportive.

Et d'ici-là prenez soin de vous.

#### **4. Rapport d'activité fédérale par Joël Renault, secrétaire général**

Le secrétaire général présente un power point qui fait le point sur l'ensemble des actions menées en 2019.

#### **5. Rapport de la commission médicale nationale par Catherine Fayollet, médecin fédéral national**

Le médecin fédéral national présente le bilan de la commission médicale, son rapport sur la surveillance médicale des championnats de France, le bilan de l'accidentologie lors des compétitions, le SMR des sportifs de haut niveau.

#### **6. Rapport de gestion du comité directeur par Jean-Claude Wach, trésorier**

Jean-Claude Wach présente les comptes de résultats de l'exercice 2019 ainsi que le bilan de l'année 2019 pour un montant de 4 510 705 €

Il donne lecture de son rapport de gestion faisant apparaître un résultat positif de 145 118 €

## **7. Présentation du budget prévisionnel 2020**

Jean Claude Wach présente le budget prévisionnel d'un montant de 3 219 926 € pour l'exercice 2020.

## **8. Lecture du rapport du commissaire aux comptes, Thierry Denise**

Thierry DENISE, commissaire aux comptes absent, le trésorier donne lecture de son rapport sur l'exercice 2019 faisant état de son opinion sur les comptes annuels, sur la justification de ses appréciations et les vérifications auxquelles il a procédé. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

## **9. Présentation des résolutions**

Le secrétaire général présente les résolutions, il indique que le vote est géré par la société Sector et sera ouvert de 12 h 00 à 19 h 00.

145 personnes ou associations se sont connectées durant la visioconférence.

## **10. Clôture de l'assemblée générale par le président**

Le président remercie chaleureusement tous les acteurs du Sport Adapté ainsi que tous les partenaires qui participent à notre projet.

La prochaine assemblée générale se déroulera en région parisienne le samedi 27 mars 2021, elle sera électorale.

## **11. Résultat du vote des résolutions**

101 associations ont pris part au vote, elles comptabilisent 9 924 voix sur 40 255 voix au total. Ceci représente 12,72% des associations et 24,65% des voix des associations remplissant leurs obligations statutaires.

### **Assemblée générale extraordinaire**

L'Assemblée générale extraordinaire approuve les statuts proposés par la FFSA

1 – POUR, 9860 voix. 99.43 % voix,

2 – CONTRE, 56 voix. 0.56 %

3 – Abstention, 8 voix

### **Assemblée générale ordinaire**

#### Première résolution

L'Assemblée générale approuve le PV de l'AGO du 30 mars 2019 de Bourges et le PV de l'Assemblée générale extraordinaire du 13 mars 2020 à Paris

1 – POUR, 9681 voix. 98.92 %

2 – CONTRE, 105 voix. 1.07 %

3 – Abstention, 138 voix

#### Deuxième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le secrétaire général, intégrant l'ensemble des rapports des commissions ou groupes de travail chargés d'animer les différents secteurs d'activités fédérales.

1 – POUR, 9733 voix. 98.93 %

2 – CONTRE, 105 voix. 1.06 %

3 – Abstention, 86 voix

### Troisième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le médecin fédéral national.

- 1 – POUR, 8693 voix. 97.65 %
- 2 – CONTRE, 209 voix. 2.34 %
- 3 – Abstention, 1022 voix

### Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du comité directeur et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 d'un montant de 4 510 705 € et le résultat de l'exercice qui se traduit par un excédent de 145 118 €

Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées depuis le début de l'exercice 2019 et donne quitus aux membres du comité directeur de leur gestion pour cet exercice.

- 1 – POUR, 8696 voix. 99.86 %
- 2 – CONTRE, 12 voix. 0.13 %
- 3 – Abstention, 1216 voix

### Cinquième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de 2019 soit 145 118 € pour l'investissement du matériel sportif nécessaire à l'amélioration de la qualité de nos compétitions mais également sur les travaux du siège (sol, fenêtres, porte), le matériel vieillissant du siège (informatique, téléphonie) etc.

- 1 – POUR, 8142 voix. 97.15 %
- 2 – CONTRE, 238 voix. 2.84 %
- 3 – Abstention, 1544 voix

### Sixième résolution

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel fédéral pour 2020 d'un montant de 3 219 926 €

- 1 – POUR, 9585 voix. 99.48 %
- 2 – CONTRE, 50 voix. 0.51 %
- 3 – Abstention, 289 voix

### Septième résolution

L'Assemblée générale approuve la création du comité départemental Sport Adapté de la Nièvre (58)

- 1 – POUR, 9924 voix. 100 %
- 2 – CONTRE, 0 voix, 0%
- 3 – Abstention, 0 voix

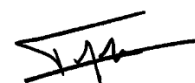
### Huitième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement de toutes les formalités de publication et de dépôt prescrites par la loi.

- 1 – POUR 9337 voix. 100 %
- 2 – CONTRE, 0 voix, 0%
- 3 – Abstention, 587 voix



**Joël RENAULT**  
Secrétaire Général



**Marc TRUFFAUT**  
Président